



RÉGION SUD

Alpes Maritimes

Fédération Française d'Études et de Sports Sous-Marins



Rapport moral du président / Assemblée Générale ordinaire du 10 octobre 2025

Chers licenciés
Chers présidents de clubs
Chers responsables de SCA

Il est d'usage 'statutaire' de présenter le rapport moral du Président, celui-ci portera sur l'année sportive 2024-2025.

Pour mémoire, une nouvelle équipe a été élue en octobre 2024, une équipe composée de 6 femmes et de 6 hommes, soit un équilibre dans la mixité. Cet équilibre est maintenant recherché par les nouveaux statuts de la FFESSM, nous avons devancé cette obligation et je m'en réjouis. Au travers de ce rapport moral, ce n'est pas l'activité du Président que je vais décrire mais bien celle d'une équipe. Une équipe de bénévoles dont je salue l'activité tout au long de cette année, et la bonne ambiance dans laquelle nous faisons avancer les sujets.

Lors de l'AG de l'année dernière, j'avais proposé, comme les statuts du codep le permettent, la création d'un conseil des sages. Derrière cette création, il y a plusieurs idées,

- Souligner l'engagement fédéral de certaines personnes qui comptent pour la FFESSM dans le 06
- Permettre une voie de recours si le codep traverse une crise de gouvernance
- Obtenir un avis sur des sujets compliqués et des stratégies de développement

Le conseil des sages est mis en place ; Mme Patricia BRETON, Mr Gregory POIRIER, et Mr Jlou FERRETTI sont les membres de ce conseil.

Tout d'abord un rapide bilan quantitatif de cet exercice. Les ressources du codep viennent, notre trésorier vous en parle dans son rapport financier, essentiellement, de 2 sources

- D'une part les licences : Les licences : 2812 licences en 2024-2025 (pour mémoire 2883 licences en 2023-2024 donc une stabilité avec une légère baisse de 2,4%)
4 licences aidant dans notre département
65,7% masculins
34,7% féminins,

90,0% Adultes
7.6 % Jeunes
2.3 % Enfants

La répartition Clubs -SCA au niveau de la délivrance de licences.

62,51 % Associations
37,48 % SCA

Cette année nous constatons une légère baisse du nombre de licences générées par les SCA, essentiellement 2 SCAs font le chiffre, une baisse chez les jeunes et les enfants. C'est de ce côté que nous allons porter nos efforts.

- Et d'autre part les subventions que nous allons chercher.... Subventions qui nous engagent
Elles sont nationales (ANS, FDVA) mais aussi Territoriales. La trésorière vous indiquera les montants.



Ces subventions ne sont pas des cadeaux, le CODEP monte des dossiers qui entrent dans les politiques sportives nationales ou territoriales, et s'engage à réaliser les actions liées aux subventions obtenues. Je voulais souligner principalement la convention avec le Conseil Départemental 06 que nous avons finalisé début 2025, Nous sommes engagés à

- Réaliser un challenge de photo sous-marine, avec gratuité d'accès pour les compétiteurs et don de l'usage des photos au conseil départemental. Ce challenge a été organisé le WE des 24 et 25 Mai 2025 par Mme Valérie Ferretti que je remercie vivement puisqu'il a été un succès.
- Gérer les mouillages écologiques mis à disposition par le CD06. Le codep doit assurer le comptage de l'usage de ses mouillages et indiquer les améliorations à apporter quant à leur nombre et à leur emplacement. L'idée est bien de favoriser leur usage afin d'éviter de 'jeter' une ancre et dégrader les fonds. Je solliciterai donc les clubs et les SCA pour obtenir des chiffres quant à l'usage de ces mouillages et les propositions concernant les futures adaptations.
- Faire découvrir le monde subaquatique aux personnes en situation de handicap. Cette action s'inscrit pleinement dans la dynamique de développement du Handisub du codep 06 menée depuis, a minima deux olympiades. La mission HandiSub, pilotée par M.Denis Dane, a la charge de cette action. J'en profite pour le remercier de son engagement.
- Signaler les engins de pêche perdus ou abandonnés. Cette action est effectuée en collaboration avec NaturDive qui se charge de remonter les filets une fois que ceux-ci ont été signalés. Le lien pour effectuer ce signalement est disponible sur le Site du CODEP et sur le site de NaturDive.

Je voulais revenir rapidement sur une très belle manifestation organisée par le CODEP06 , il s'agit de l'AG de la FFESSM à Antibes en décembre 2024. L'AG 2024 s'est très bien déroulée. Nous avons reçu les félicitations du président de la FFESSM, mais aussi de nombreux messages forts sympathiques de participants qui nous ont indiqué avoir passé un très bon moment. Je voulais, par cette petite remise en mémoire, remercier les 40 bénévoles qui ont accompagnés le CODEP et qui ont par leur dynamisme permis cette réussite. Certains pensaient que le 06 était le royaume de l'individualisme et du consumérisme, nous avons démontré que nous savions nous rassembler, nous savions offrir et nous savions accueillir

La fédération FFESSM est en mouvement, elle se modernise tant dans ces processus de gestion, que dans sa communication, sans oublier les brevets et les qualifications Il ne se passe pas un trimestre sans qu'une amélioration soit mise en place. Ces améliorations ont des impacts directs sur nos activités, et certaines sont plus ciblées sur les OD. J'en retiendrais 3 :

Nous avons obligation de revoir les Statuts et RI du CODEP pour que ceux-ci soient en conformité avec les textes nationaux. Nous avons commencé le travail de re écriture, de nouveaux statuts / RI seront présentés aux Votes lors d'une AG Exceptionnelles en 2026

La FFESSM met à disposition des e-learning, pour les qualifications N1, Nitrox, ...je vous encourage à aller les visionner et en faire la promotion à vos adhérents*

Et enfin, une nouveauté le Carnet de plongée Numérique.... M. Jlou Ferretti vous fera une présentation de cette application lors de cette AG.

Le CODEP s'est mobilisé lors de cette année sportive sur plusieurs axes :

- Lancement de la PSP dans le Département, Mme Sylvie Boyavalle vous en parlera tout à l'heure.
- Constitution d'une nouvelle Equipe pédagogique pour le Secourisme, avec dans un premier temps des moniteurs qualifiés pour former au GQS et PSC.
- Mise en place de deux journées multi activités, le 28 septembre à la piscine de Saint Laurent du Var et le 12 octobre à la piscine de Mougins. Ces journées appelées, AQUAZUR, ont plusieurs objectifs
 1. Faire connaître nos activités (apnée, PSP, NAP, Baptême, Hockey, Bio et Environnement, Secourisme,)
 2. Faire la promotion de nos structures Clubs et SCAs
 3. Attirer de nouveaux adhérents et si possible de la nouvelle génération
- Reconduction de l'opération 'Recup ta combi' en fin d'année 2024 qui a permis de récupérer ,à des fins de recyclage ou de redistribution les vêtements en néoprène inutilisés ou en fin de vie ; En 2025 l'opération sera étendue à tous les équipements de plongée (détendeur, palme, maque, gilet,..) le lieu de dépôt est toujours le local fédéral à Golfe Juan.

J'en profite pour vous dire que nous souhaitons tisser des partenariats avec les universités et les écoles post-bac du 06, afin d'attirer les jeunes vers nos activités et nos structures, ceci se fera en facilitant financièrement l'accès à la



licence fédérale et à l'obtention du premier niveau de plongée. Les contacts sont en cours, j'espère que nous pourrions élaborer une première convention dans le courant de l'année sportive 2025-2026.

Je reviens sur une belle action initiée par le Comité Départemental Olympique et sportif, il s'agit de la caravane du sport. Cette action du CDOS permet, en se déplaçant de ville en ville, aux enfant 8ans 14 ans de s'initier à diverses disciplines sportives Athlétisme, hockey sur gazon, foot, lorsque la CDS passe au bord de mer, le CODEP propose des baptêmes de plongée. Cette année nous sommes intervenus à Roquebrune Cap Martin, j'en profite pour remercier M. Teddy Lischa qui a géré l'organisation de cette journée, et le Club Télémaque, en la personne de Rolland Larbre, qui a servi de structure de support pour la journée. La CDS est consommatrice de bénévoles et de moniteurs, n'hésitez pas à nous faire part de vos disponibilités si vous souhaitez nous aider en 2026.

Je voulais aussi vous remettre en mémoire les bourses encadrants, il s'agit de virement que le CODEP fait aux plongeurs du 06 passant un diplôme d'encadrant (GP, E1, E2 E3 E4) qq soit la commission et sous réserve que le président de la structure en fasse la demande. Cette bourse est doublée pour les jeunes (moins de 25 ans au moment de l'obtention) et pour les féminines. Présidentes et Présidents, n'hésitez pas à nous faire part de vos demandes.

Je terminerai en vous signalant que nous avons fait qq travaux au local fédéral, afin de rafraîchir les peintures mais surtout pour avoir deux espaces de formation au RDC et un espace de stockage 'sécurisé et conforme à la réglementation' au sous-sol.

Les comptes vont vous être présentés par la Trésorière, les deux années précédentes nous avons mis en réserve plus de 16 000€, portant notre actif disponible à plus de 132 000€. Comme vous l'avez compris en 2024-2025 , nous avons accueilli l'AG nationale à Antibes, nous avons investi sur plusieurs axes afin de développer les activités de la FFESSM et nous avons rafraîchit le local fédéral. Le bilan financier de l'année 2024 2025 est à l'équilibre.

